



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin
Commune de **BRANGUES**

Liste des délibérations du Conseil Municipal SEANCE du 7 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux

Et le 7 novembre à 19 heures,

Date de la convocation :

02/11/2022

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 13

Votants : 14

Présents :

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Laura ESCOBAR, Robert PYOT, Alix LARCHEY, Roland BIGAT, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Eric MICHOUUD, Sandrine BOURGEY, Aurélie MASSE, Coralie DA COSTA, Daniel REVELLO,
Absente excusée : Mallaury SOTTIZON,
Absent : Stéphane DUCARRE

Procuration : 1

De Mallaury SOTTIZON à Corrine PERRET.

Madame Germaine BUYRET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité assistée de Monsieur Lucien MORALES-HERNANDEZ.

- ✚ Approbation du Procès-verbal de la séance du 5 septembre 2022 rédigé par Corrine PERRET - Pas d'observation
Adopté à l'unanimité
- ✚ Approbation du Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2022 rédigé par Mallaury SOTTIZON - Pas d'observation
Adopté à l'unanimité
- ✚ Report de l'adoption du nouveau règlement d'affouage - création d'un groupe de rédaction
Adopté à l'unanimité
- ✚ Actualisation du tarif des coupes affouagères à 80 € - date limite d'inscription au 1^{er} décembre 2022
Adopté à l'unanimité
- ✚ Conservation de la caution du locataire de l'appartement T3 sis Pl P. Claudel
Adopté à l'unanimité

- ✚ Signature de la convention cadre tripartite relative aux cycles de natation scolaire 2022-2023 avec la Communauté de Communes et le Sou des Ecoles de Brangues
Adopté à l'unanimité
- ✚ Signature d'une convention tripartite de mise à disposition de l'espace d'exposition du 18 novembre 2022 au 24 mars 2023 avec l'association Arborescence et l'ABVL
Adopté à l'unanimité
- ✚ Relevé des décisions prises et des autorisations d'urbanisme délivrées depuis le 3 octobre 2022
Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 21h50.

Liste affichée le 14 novembre 2022

Délibérations mises à disposition du public le 14 novembre 2022



Le Maire,

Sylvain GRANGER